

La Lettre de l'AMGe



- 1-3 Editorial
- 3-4 Faut-il rationner la médecine ?
- 4-5 Qui veut gagner un million ?
- 5 Le médecin est mort
- 5 Prolongation de la validité des numéros du registre des codes-créanciers (n° RCC)
- 5 Annales escrocs
- 6 Information de l'OFSP sur la date de début applicable aux périodes de « limitations » du Tarmed
- 7-9 Candidatures
- 9 Mutations
- 11 Changements d'adresse
- 13 Reprise d'activités
- 13-14 Petites annonces
- 14-15 A vos agendas!

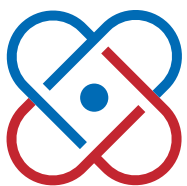
Impardonnable

Pyromane

M. Poggia, tel un pyromane récidiviste, a mis le feu aux poudres et déclenché une tempête médiatique. On peut se demander quelle mouche l'a piqué en ce lundi matin 29 janvier 2018. Au-delà du million évoqué – écho à une sortie médiatique quasi identique le 11 septembre 2016 dans le *Matin Dimanche* – l'affirmation que pour un médecin « *si on ne gagne pas un million, alors on a raté sa carrière* » porte le sceau de la honte et de la stigmatisation. Les médecins genevois gagnent 170000 CHF par année (médiane du revenu AVS déclaré en 2015) et ont déjà accepté sans broncher deux dévalorisations en vingt ans, sans autre indexation. Jeter l'opprobre sur une profession est simple lorsque l'on est un politicien, mais meurtrir l'autre est un choix. Les cicatrices restent visibles et cela à long terme. En tant que médecins, nous le savons fort bien.

Bouc émissaire

Entendre dans la même journée Messieurs Poggia, Maillard et Berset s'en prendre l'un après l'autre au salaire des médecins et jeter en pâture la profession médicale à des journalistes affamés de sensationnel en oubliant rapidement le fond et la complexité du problème des coûts de la santé, n'est pas le fait du hasard. Il faut un coupable pour pallier l'absence de résultat politique : le médecin dans le rôle du bouc émissaire actuel. C'est la volonté étatique de mainmise totale sur le système de la santé qui meut ces politiciens en charge du dossier. Concernant les deux magistrats romands, leur volonté d'une médecine purement étatique est criante. L'absence de respect de la loi appelée *Nouveau financement hospitalier* qui, depuis l'introduction des DRG, demande **une véritable planification hospitalière** où chaque acteur a sa place et où le patient a véritablement le choix de l'établissement de soins, est évidente. Nous l'avons déjà dit et écrit La Lettre de l'AMGe de décembre 2014, *Swiss DRG : l'esprit du*



AMGe
association
des médecins
du canton
de Genève

INVERSEZ LA TENDANCE!

Pour cela, choisissez
le bon remède contre
la surchauffe



Ä K ÄRZTEKASSE
C M CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins
Société coopérative · Agence Genève-Valais
Chemin du Curé-Desclouds 1 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
www.caisse-des-medecins.ch
geneve@caisse-des-medecins.ch

législateur, Drs Lironi et Matter). C'est aussi la manne étatique, paiement directement versé par l'impôt (dont les prestations d'intérêt général), dans les hôpitaux publics romands qui dans le même temps dérange alors que celle-ci a drastiquement chuté en Suisse allemande depuis l'introduction des DRG en 2012 (+43% dans le canton de Vaud entre 2010 et 2015 alors qu'à Berne, Zurich et Bâle la baisse était, pour les mêmes années, de 44% pour Berne et de 72% pour Zurich et une manne d'environ 900 millions de francs pour les institutions universitaires genevoises alors qu'elle était en 2015 cinq fois moins élevée pour Zurich). Le médecin libéral n'est qu'un empêchement de tourner en rond qu'il faut servir. Les médecins sont difficiles à soumettre, mais restent un bouc émissaire de choix.

Faute professionnelle

La récente couverture de la Weltwoche (Weltwoche Nr. 08.18) est cinglante : « Bersets Kunstfehler » (la faute professionnelle d'Alain Berset). C'est en ces termes que le journal décrit l'introduction de la révision du tarif médical voulue par Alain Berset. Dans l'article, on peut y lire une communication interne du service juridique de l'Office fédéral de la santé publique datée du 11 septembre 2017 où il est écrit : «... sauf la réserve générale que nous ne sommes pas en mesure d'évaluer substantiellement si les modifications prévues respectent l'exigence légale de conformité aux exigences de l'économie d'entreprise et

permettent vraiment d'aboutir à une structure tarifaire plus appropriée ». Le passage en force du Conseiller fédéral malgré les réticences de ses juristes est évident. Le même Alain Berset qui lors du 19.30 de la RTS du 29 janvier 2018, au soir de la journée consacrée aux 38 mesures proposées par un panel d'experts pour juguler les coûts de la santé (*Mesures visant à freiner la hausse des coûts dans l'assurance obligatoire des soins*), confond (volontairement ?) chiffre d'affaires et revenu net, assurance de base et complémentaires, LAMal et assurances privées, alors qu'il est économiste de formation, en charge du Département de l'Intérieur depuis 2012 et Président de la Confédération suisse, montre sa farouche volonté de broyer du docteur. On jette le discrédit sur la profession médicale et on oublie que le rapport du groupe d'experts débute par : « *La commission d'experts peine à comprendre pourquoi les réformes correspondantes traînent depuis tant d'années et ne voit pas comment qualifier la situation autrement que d'échec systématique* ». Edifiant.

Des solutions

Dans une société où le citoyen vit de plus en plus âgé, où il vit de mieux en mieux, où il est de plus en plus exigeant, où la coordination des soins est l'évidence, où l'innovation et le progrès médical sont constants, où les thérapies vont devenir de plus en plus onéreuses, nous ne pourrions échapper à **un financement uniforme des soins** entre





App Viollier

Partout et à tout moment

- Statut des demandes
- Résultats (POCT via la v-box® inclus)
- Notifications push
- Rajout d'analyse
- Contacts Equipe consiliaire
- Analyses A – Z




viollier.ch

l'ambulatoire et l'hospitalier, les économistes de la santé trancheront sur le pourcentage idéal. C'est le seul moyen de promouvoir la médecine et la chirurgie ambulatoire sans faire exploser les primes d'assurances maladie. L'autre moyen est le co-financement par l'Etat et les assureurs de secteurs entiers de l'ambulatoire comme le maintien à domicile, la coordination des soins ou tout secteur où les progrès médicaux sont véritables et bénéfiques. La participation des cliniques privées via les DRG est un exemple de coopération que l'Etat doit cesser de brider (politique de quotas). Il faut parallèlement que chaque acteur de la santé, hôpitaux publics, cliniques privées, médecins, pharmas, patients, cantons et industries, prenne et assume ses responsabilités afin d'optimiser la prise en charge des patients. Enfin, **la transparence doit être là pour tous**, médecins y compris. Nous allons dans ce sens avec la récolte anonymisée des factures émises (boîte de réception des données AMGe) et des charges (étude ROKO). Posséder les chiffres réels, directement à la source, permet de démentir ce qui est dit ou écrit. Il est évident que nous ne pouvons accepter des tarifs qui ne couvrent pas nos charges comme l'ont si bien démontré nos collègues qui ont dit stop à certains gestes ambulatoires. C'est une décision politique qui a entraîné cette démarche du moratoire.

Ensemble, c'est fort

Le 2 février 2018, l'AMGe a organisé une conférence de presse où étaient présents les Présidents des groupes de

gynécologie et obstétrique, d'orthopédie, de chirurgie de la main, de chirurgie générale et des Médecins de famille Genève. Nous avons montré aux médias notre unité. Cette unité du corps médical genevois sera encore plus forte au cours des prochaines semaines et nous démontrerons notre détermination et notre volonté de défendre une médecine de qualité, dans le respect de nos formations médicales et chirurgicales et nous lutterons contre toute forme de rationnement des soins à la population et contre tout budget global imposé. Car, n'en doutez pas, l'enjeu majeur est là : le transfert du politique vers les assureurs et les médecins, du rationnement annoncé des soins. Opération mains blanches pour nos politiciens sur le dos des assureurs, des médecins et de la population. Le peuple souverain saura dire NON devant les urnes s'il le faut.

Je termine mon propos par l'extrait d'un article consacré à notre collègue Denis Spahni, médecin généraliste, paru dans Le Temps il y a huit ans où il était écrit : « *J'adore mon métier, bien qu'on veuille m'en lasser* » et plus loin : « *Je suis convaincu que les politiciens se mentent à eux-mêmes et mentent aux citoyens quand ils affirment vouloir encore baisser le prix des prestations tout en maintenant la qualité* ». Les temps n'ont pas changé.

Dr Michel Matter
Président de l'AMGe

Faut-il rationner la médecine ?

La polémique actuelle suite aux augmentations incessantes des primes d'assurance-maladie et à la révision arbitraire du tarif des médecins (TarMed) au 1^{er} janvier, a amené des déclarations inopportunes ou de nature à induire en erreur.

Monsieur Poggia, conseiller d'État en charge de la santé à Genève, sur les ondes de la Radio romande, évoque le revenu des chirurgiens qui atteindrait le million de francs par année. À l'appui de cette affirmation, il cite le « bon mot » qui circulerait parmi les chirurgiens : « Si tu ne gagnes pas un million par an, c'est que tu as raté ta carrière. » Depuis quand un conseiller d'État se base-t-il sur des ragots ? Monsieur Berset, notre conseiller fédéral, renchérit sur le même thème, en parlant du salaire des médecins spécialistes. A-t-il seulement compris que les médecins indépendants ne sont pas salariés, mais qu'ils perçoivent des honoraires ? Le chiffre d'un million se rapporte-t-il au chiffre d'affaires, ou au revenu ? Parle-t-on du chiffre d'affaires à charge de l'assurance sociale, ou de celui à charge des assurances complémentaires ? Dans ce dernier cas, les primes d'assurance-maladie obligatoire ne sont absolument pas impactées et le revenu des médecins à charge des assurances non LAMal ne regarde ni Monsieur Berset ni Monsieur Poggia.

Le principal résultat de cette désinformation, c'est de laisser croire à la population que l'augmentation des primes d'assurance-maladie obligatoire est le résultat du revenu excessif de ces médecins, et dans le même temps, de justifier des diminutions drastiques du tarif des gestes chirurgicaux ambulatoires (à charge de la LAMal).

L'augmentation des primes, qui dépend directement des coûts de la santé, n'est absolument pas due à une augmentation du revenu du médecin travaillant à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Le revenu de ces médecins s'est bien au contraire érodé depuis l'introduction du TarMed en 2004. Bien au contraire, l'augmentation des primes dépend largement de celle des coûts du diagnostic, qui fait de plus en plus appel à des appareillages sophistiqués et coûteux (IRM, Pet scan et autres), à l'apparition de nouveaux moyens thérapeutiques (médicaments issus des technologies de génie génétique, robots opératoires, etc.) du vieillissement de la population, et du sur-nombre de médecins installés dans certaines régions, comme le canton de Genève.

Nos dirigeants politiques n'ont jamais osé, jusqu'ici, entreprendre de véritables mesures de rationnement. Ce n'est pas en limitant le temps de consultation et le temps de

l'examen clinique cumulé par période de trois mois et par patient (mesures introduites dans le nouveau TarMed), qu'on verra un impact sur les coûts. Un véritable rationnement des moyens médicaux diagnostiques et thérapeutiques avec une limitation du nombre de prestataires de soins aurait beaucoup plus de chances d'aboutir.

Prenez vos responsabilités, Monsieur Berset, et cessez de stigmatiser les médecins ! Annoncez-nous de véritables

mesures de rationnement et écoutez la réaction populaire qui ne manquera pas de se produire !

Dr Charles Sellegger,
Député PLR au Grand Conseil

*Article paru dans la Tribune de Genève
du 2 février 2018*

Qui veut gagner un million ?

De grâce, Messieurs les politiques, arrêtez avec vos discours sur les salaires des médecins !

La profession de médecin est, et demeure, une profession libérale.

N'en déplaise à certains – dont quelques politiciens – un médecin indépendant a même le droit de choisir s'il veut travailler à perte. Pour ma part, il n'est pas rare que je renonce à poursuivre un patient en situation de précarité pour une facture impayée.

Rebondissant sur la vague des derniers événements, certains suggèrent que « 210 CHF / heure serait une rémunération « suffisante » pour un médecin spécialiste ». Il est bon de savoir que l'Ordre des avocats, a adressé le 3 octobre 2016 un recours de 14 pages au Conseil d'Etat pour refuser la baisse du tarif des nominations d'office d'un chef d'étude. L'Ordre refusait que les avocats commis d'office ne soient rémunérés que de 300 CHF, comme le proposait le Conseil d'Etat (au lieu de 450 CHF).

Il saute aux yeux que les frais de fonctionnement de l'Etat, et conséquemment du budget de fonctionnement de la Justice, sont également financés par ces mêmes médecins spécialistes (dont ceux qui ont de « gros salaires ») et qui paient comme tout le monde leurs impôts.

Pardonnez-moi l'impensable, soit d'oser comparer la situation d'un avocat (Chef d'Etude !) à un celle d'un médecin

spécialiste, ayant accompli au minimum 10 ans de formation pré- et post-graduée.

Posons enfin la question : estimez-vous qu'un avocat mérite un salaire horaire plus élevé que celui d'un médecin ?

Est-il plus justifiable qu'un avocat – fût-il qualifié de ténor du Barreau – perçoive de l'Etat 450 CHF / heure en assistant une personne inculpée pour excès de vitesse et autres homicides par négligence alors que le médecin spécialiste serait rémunéré à 210 CHF en soignant ses victimes ?

Soyons constructifs, notamment pour éviter la surconsommation médicale : mettons-nous tous autour de la table pour maîtriser les coûts de la médecine. Que le monde politique prenne aussi sa part de responsabilités !

Savez-vous seulement que le Canton de Genève compte près de 40 IRM pour 490000 habitants ? Savez-vous également que la région Rhône Alpes voisine en possède 86 pour un bassin de population de 6,4 millions d'habitants ? Reprocher aux médecins d'utiliser les outils à leur disposition revient à reprocher à un enfant de manger des bonbons alors qu'on lui a laissé un sac rempli de friandises dans la main.

Mettons-nous au travail, car nous allons devant de gros problèmes dans notre canton (qui ne possède qu'un hôpital public) avec la liste des opérations ambulatoires obligatoires publiée par l'OFSP pour le 1^{er} janvier 2019,

**GE-MED**
GENÈVE-MÉDECINS

022 754 54 54
à domicile 24h/24

La référence genevoise des visites à domicile
Centre de formation postgraduée FMH/IFSM

notamment pour le traitement des pathologies méniscales avec les arthroscopies. Si il n'y pas de changement rapide du type de rémunérations pour ces opérations ambulatoires, vous allez vous retrouver avec un afflux massif d'opération vers les HUG et des délais d'attente qui entraineront d'autant plus d'arrêt de travail.

Quel homme politique osera s'aventurer sur le vrai débat de société consistant à déterminer le coût réel d'une année supplémentaire de vie d'un patient âgé ? Il est vrai que le sujet n'est pas porteur, voire délicat en période électorale.

Le médecin est mort

Lettre du jour - Carouge, 30 janvier 2018

Oublié le scandale des réserves, oubliée l'absence de contrôle des caisses maladie, oubliée la probable porosité financière entre les caisses de base et les caisses privées, oublié le prix des médicaments. Le fautif est trouvé, désigné, montré du doigt: le chirurgien à un million. Puisque Monsieur Poggia le dit, c'est donc une vérité universelle, même le président de la Confédération le répète. Parole d'évangile. En fin de compte, à quoi sert cet emmerdeur qui ose s'appeler médecin ? Il râle sans arrêt, se plaint du prix du point, agite à tout va le secret médical, refuse de parler de son salaire, met les pieds dans le plat. Un insupportable personnage. Pourquoi le garder, franchement ? Le tunnel carpien, dont on parle sans arrêt, pourquoi ne pas le faire faire à un technicien, un ouvrier spécialisé, pour 50 CHF ? La gastroscopie par un infirmier ou une infirmière, la colonoscopie également, pour le tiers du prix ? Pourquoi former autant de médecins ? On pourrait les remplacer par des robots opérateurs, des logiciels de diagnostic et des intelligences artificielles. Une fois ce travail de

En tant que médecin, je préfère encore un système solidaire, même s'il est onéreux.

Alors cherchons tous ensemble le moyen de faire des économies en évitant les actes inutiles, en créant des forfaits pour la chirurgie ambulatoire, en exerçant un vrai contrôle sur nos caisses maladies et sur les lobbies pharmaceutiques ou encore en développant la « smarter medicine » par la réforme de l'enseignement des médecins en formation.

Dr Marc Saudan
Spécialiste en chirurgie orthopédique

salubrité nationale fait, on pourrait s'attaquer aux patients, les calibrer, les séquencer, les eugéniser. Faire honte aux gros, aux pas beaux, aux amochés de l'existence, aux fumeurs, aux picoleurs. Chères et chers collègues, réveillez-vous, on ne s'attaque pas à votre salaire, mais à votre liberté d'être en dehors du système. On s'attaque à votre droit, à votre devoir d'être un casse-pieds. Vous êtes là pour protéger votre patient, pour l'aider, pour vous révolter contre un système, contre tous les systèmes. S'il vous plaît, refusez de vous soumettre.

Ne devenez pas des employés des grands groupes économiques, des assurances, des chaînes de supermarché. Vous êtes porteurs de valeurs, d'une histoire, d'un art. Vous avez un seul devoir: protéger votre patient et le défendre. Alors gardez votre liberté, sortez du système !

Dr Bertrand Buchs
Député PDC au Grand Conseil

*Article paru dans la Tribune de Genève
du 7 février 2018*

Prolongation de la validité des numéros du registre des codes-crédanciers (n° RCC)

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les taxes, vous allez recevoir une communication (facture) de SASIS. En effet, le conseil d'administration de SASIS SA a décidé qu'une taxe administrative de 100 CHF (hors TVA) serait facturée tous les 5 ans pour la prolongation de 5 années supplémentaires des numéros RCC. Cette taxe couvre toutes les mutations éventuelles de vos données enregistrées. Les numéros RCC seront prolongés en fon-

tion de leur date de création. Cela signifie que les numéros RCC actifs les plus anciens seront prolongés et donc facturés en premier. Certains fournisseurs de prestations recevront donc la facture relative à la taxe administrative au cours des prochains mois tandis que d'autres ne l'auront que l'an prochain.

SASIS SA

Annuaire escrocs

Nous rappelons une nouvelle fois à nos membres de se montrer très vigilants vis-à-vis des offres d'annuaire douteux que vous pouvez recevoir par courrier ou par fax. Nous avons déjà plusieurs fois communiqué à nos membres de ne rien signer ou de résilier immédiatement une offre déjà signée.

Le secrétariat reste à votre disposition au cas où vous auriez des doutes concernant la mise à jour de vos coordonnées dans un annuaire.

Information de l'OFSP sur la date de début applicable aux périodes de « limitations » du Tarmed

Les limitations introduites par la structure TARMED adaptée et fixée par le Conseil fédéral prennent effet à partir de la date d'entrée en vigueur de la modification de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance maladie, à savoir, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Il n'y a pas d'effet rétroactif sur les traitements fournis en 2017. Les positions concernées sont : (00.0020, 00.0025, 00.0026), (00.0050, 00.0055, 00.0056), (00.0070, 00.0075, 00.0076), (00.0120, 00.0125, 00.0126), (00.0131 à 00.0138, 00.0141 à 00.0148, 00.0161 à 00.0168), (00.0415, 00.0416, 00.0417), (00.0435, 00.0436, 00.0437), (00.0510, 00.0515, 0.0516), (00.0530, 00.0535, 00.0536), (00.0610, 00.0615, 00.0616), (00.1370, 00.1375, 00.1376), (00.1890, 00.1895, 00.1896), (02.0060, 02.0065, 02.0066), (02.0071 à 02.0076), (02.0150, 02.0155, 02.0156), (02.0161 à 02.0166), (02.0261 à 02.0266), (02.0261 à 02.0266), (04.0015, 04.0016, 04.0017), (22.0030, 22.0035), (22.0040, 22.0045). Lorsque

les limitations s'appliquent sur une période (par exemple 3 mois), le décompte débute à la date à laquelle la prestation a été fournie pour la première fois. L'interprétation générale IG-13 donne la définition correspondant à l'expression « par semaine, par mois, par année ». On y voit ainsi que l'expression par mois correspond à 30 jours civils, ce qui signifie que par 3 mois correspond à 90 jours civils. Cette définition n'a pas changé au 1^{er} janvier 2018.

Par contre, s'agissant de limitations qui se trouvaient déjà dans la structure tarifaire valable jusqu'au 31 décembre 2017 et auxquelles aucune modification n'a été apportée, « l'ardoise » n'est pas effacée au 1^{er} janvier 2018. Les limitations s'appliquent à compter de la date à laquelle la prestation a été fournie pour la première fois, cette date pouvant aussi se situer en 2017.

Extrait de la Lettre de l'OFSP du 22 février 2018



Médecins, pour vos patients en fin de vie, en alternative à l'hôpital, pensez à la Maison de Tara

www.lamaisondetara.ch - Tél. 022 348 86 66



Bienvenue chez Medimage,
Expérience - Modernité - Confort

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr Schwiager - Dr de Gautard - Dr Kindynis - Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque



IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/ gynécologique, cardiaque



CT scanner
Denta-scan



Échographie
Doppler



Mammographie
numérique
low dose



Radiologie
interventionnelle
et thérapie
de la douleur



Radiologie
numérique



Panoramique
dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch Adresse : 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax : +41 (0) 22 789 20 70 Mail : info@medimagesa.ch

Candidatures à la qualité de membre actif



Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La Lettre de l'AMGe* ; dix jours après la parution de *La Lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre la candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr Magali ABOU FERNANDEZ

HUG – Maternité
Boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève
Née en 1979, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2005
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique en 2013

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2005, elle a effectué sa formation postgraduée en gynécologie et obstétrique à Sion et Nyon ainsi qu'à Genève, aux HUG. Elle a poursuivi sa carrière professionnelle comme cheffe de clinique aux HUG de 2014 à 2018. Elle a complété sa formation par un diplôme universitaire en échographie et imagerie gynécologique et obstétricale à Paris. Actuellement spécialiste en gynécologie et obstétrique, elle s'installera à Genève en novembre 2018.

Dr Grégoire BLAUDSZUN

Clinique Générale Beaulieu
Chemin de Beau-Soleil 20, 1206 Genève
Né en 1978, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2003
Titre postgrade en anesthésiologie en 2014

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2003, il a accompli une formation de médecine interne à l'hôpital de Sierre et aux HUG, puis une formation d'anesthésiologie aux HUG et au CHU. Il a ensuite effectué en 2017-2018 un fellowship d'anesthésie cardiothoracique à Cambridge (UK). De retour en Suisse, il sera médecin anesthésiste agréé à la Clinique Générale-Beaulieu dès juin 2018.

Dr Nicolas BUCHS

HUG – Service de chirurgie viscérale
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Né en 1980, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2005
Titre postgrade en chirurgie en 2012

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2005 et son doctorat en 2007, il est parti effectuer un fellowship de recherche en chirurgie robotique à Chicago en 2009-2010. De retour en Suisse, il a terminé sa formation en chirurgie aux HUG (titre FMH en 2012), avant de repartir à Oxford afin d'effectuer un fellowship

clinique en chirurgie colorectale de 2014 à 2016. Actuellement spécialiste en chirurgie et en chirurgie coloproctologique (EBSQ 2016), il a obtenu son privat docent et il est médecin adjoint agrégé au sein du service de chirurgie viscérale des HUG, s'occupant principalement de pathologies colorectales.

Dr Sandra DE SOUSA

Place du Rondeau 8, 1227 Carouge
Née en 1980, nationalités suisse et portugaise
Diplôme de médecin en 2007
Titre postgrade en chirurgie en 2017

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2007, elle a effectué son internat aux HUG avant de partir en tant que cheffe de clinique adjointe aux eHnv à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains. Riche de son expérience, elle retourne à Genève pour y poursuivre sa formation aux HUG en tant que cheffe de clinique en chirurgie viscérale et en chirurgie thoracique et endocrinienne. Spécialiste en chirurgie générale, elle s'intéresse particulièrement aux pathologies ano-périnéales et aux troubles de la statique pelvi-périnéale.

Dr Sophie DURIEUX-PAILLARD

HUG – Programme de santé migrants
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Née en 1960, nationalité française
Diplôme de médecin en 1991 (France), reconnu en 2002
Titre postgrade en prévention et santé publique en 1991 (France), reconnu en 2002

Diplômée en médecine (université de Lyon) et spécialisée en prévention en santé publique (universités de Lyon, Paris VI et Genève) avec équivalence FMH acquise en 2002, elle travaille depuis 1991 aux HUG. Depuis 2009, elle est médecin adjoint du chef de service de médecine de premier recours, responsable du programme santé migrants et coordinatrice du Réseau santé pour tous.

Dr Daniel DURIGON

Rue de la Gabelle 28, 1227 Carouge
Né en 1975, nationalité française
Diplôme de médecin en 2002 (France), reconnu en 2009
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2010

Après avoir suivi ses études et obtenu son diplôme de médecin en 2001, il a poursuivi sa formation à Lausanne au CHUV puis à Genève aux HUG en occupant le poste de chef de clinique dans ces deux institutions. Il a obtenu le titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie en 2009. Il a ensuite suivi la formation pour le titre de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et adolescents à l'OMP. Il est installé en ville de Carouge depuis février 2018.

Dr Ioannis KASTRITIS

Guidance Infantile

Avenue des Crêts-de-Champel 41, 1206 Genève

Né en 1985, nationalité grecque

Diplôme de médecin en 2009

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents en 2017

Après avoir suivi ses études à Athènes et obtenu son diplôme de médecin en 2009, il a effectué sa formation postgrade en psychiatrie d'enfants et d'adolescents au service de pédopsychiatrie de liaison du CHUV et à la Guidance infantile des HUG. Il a également travaillé en psychiatrie d'adultes au CHUV et en médecine interne aux eHnv. Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, il travaille comme chef de clinique à la Guidance infantile des HUG. Il prévoit de s'installer en pratique privée à Genève dès mai 2018.

Dr Nelle LAMBERT

Rue Rousseau 30, 1201 Genève

Née en 1974, nationalité belge

Diplôme de médecin en 2000 (Belgique), reconnu en 2014

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents en 2017 (Belgique), reconnu en 2014

Après avoir suivi ses études à Bruxelles et obtenu son diplôme de médecin en 2000, elle a effectué sa spécialisation en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent en Belgique, elle a obtenu un PhD en neurosciences en 2010 et a suivi une formation en génétique. Elle a ensuite pratiqué aux HUG durant 3 ans. Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent, elle va entreprendre une activité de médecin au sein d'un cabinet à Genève, en plus de sa pratique en Belgique.

Dr Isabelle NAVARRIA-FORNEY

Centre médical de Lancy (dès le 01.05.2018)

Route de Chancy 59, 1213 Petit-Lancy

Née en 1976, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2001

Titre postgrade en gynécologie et obstétrique en 2010

Après avoir effectué ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle est partie effectuer un an de spécialisation en gynécologie-obstétrique à l'hôpital de

Saint-Loup (VD). Elle a ensuite intégré le cursus de formation en gynécologie-obstétrique en 2002 auprès des HUG. Spécialiste en gynécologie-obstétrique depuis 2010, elle exerce comme cheffe de clinique avec un intérêt particulier pour la gynécologie de l'adolescence et la contraception. Elle rejoindra l'équipe du Centre médical de Lancy dès le 1^{er} mai 2018.

Dr Eirini PAPANASTASIOU

Route de Florissant 1, 1206 Genève

Née en 1983, nationalité grecque

Diplôme de médecin en 2006 (Grèce), reconnu en 2011

Titres postgrades en médecine interne générale en 2013 et en dermatologie en 2016 (Grèce), reconnu en 2016

Après avoir suivi ses études de médecin en Grèce, elle a effectué sa formation en médecine interne générale et en dermatologie et vénéréologie en 2006 et 2016 (CHUV, GHOL, EHC, PMU, Hôpital Universitaire A. Syngros d'Athènes). Actuellement spécialiste en dermatologie-vénéréologie et en médecine interne générale, elle est installée en ville de Nyon depuis 2017 et s'installe dans le canton de Genève au mois de mars 2018.

Dr Christophe PERRUCHOUD

Hôpital de la Tour

Avenue J.-D. Maillard 3, 1217 Meyrin

Né en 1973, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1998

Titre postgrade en anesthésiologie en 2008

Après son diplôme de médecin (Université de Lausanne), formé en anesthésiologie et en antalgie (CHUV et hôpital de Morges), il est médecin-chef du département d'anesthésiologie et d'antalgie de l'Ensemble hospitalier de la Côte depuis dix ans, président de la société suisse de neuromodulation et pratique principalement comme clinicien de la douleur. Son installation dans le canton de Genève a pour but la création d'un centre multidisciplinaire de la douleur à l'hôpital de la Tour, avec un collègue également spécialiste de la douleur, le Dr Blaise Rustchmann, et en collaboration avec les spécialistes déjà installés sur place.

Dr Marie Isabelle STREULI

HUG – Unité de médecin de reproduction et d'endocrinologie gynécologique

Boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève

Née en 1980, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2004

Titre postgrade en gynécologie et obstétrique en 2010

Après avoir suivi sa formation de gynécologie obstétrique avec spécialité opératoire à Genève, elle s'est spécialisée en médecine de la reproduction et endocrinologie gynécologique à Paris. Elle a également obtenu une PhD en biologie à l'université Paris Descartes. Elle est actuellement

privat docent à la faculté de médecine de l'université de Genève et travaille comme médecin adjoint agrégée responsable de l'unité de médecine de la reproduction et d'endocrinologie gynécologique aux HUG.

Dr Evangelos THEODOSIADIS

Centre médical du Léman
Rue Alfred-Vincent 17, 1201 Genève
Né en 1981, nationalité grecque
Diplôme de médecin en 2008 (Grèce), reconnu en 2013
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique en 2017

Après avoir suivi ses études à l'université d'Aristote à Thessalonique en Grèce et obtenu son diplôme de médecin en 2008, il est arrivé en Suisse pour suivre une formation aux EHC, CHUV, HIB et puis HRC. Actuellement spécialiste en gynécologie-obstétrique, il est installé en ville de Genève depuis janvier 2018.

Dr Veronica VARELA

Cité générations et maison de santé
Route de Chancy 98, 1213 Onex
Née en 1982, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2010
Titre postgrade en pédiatrie en 2015

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2010, elle a principalement effectué sa formation au Département de l'Enfant et de l'Adolescent (DEA) aux HUG. Elle a également eu l'occasion de travailler dans le service de pédiatrie du HFR pendant l'année académique 2012-2013. Elle est titulaire d'un diplôme FMH de médecin spécialiste en pédiatrie depuis 2015. Depuis fin 2014, elle occupe un poste de cheffe de clinique au DEA, qu'elle quittera prochainement afin de s'installer en mars 2018 à la Cité générations d'Onex.

Mutations



Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5) :

Drs Sébastien AMSTUTZ, Ilias BAGETAKOS, Gaia CERESARA, Catherine DEGOUMOIS-SMITH, Ivaine DROZ dit BUSSET, Jean DUPRAZ, Roxana FANITA-SESSA, Fanny FASSNACHT, Guillaume HAARMAN, Marie JANAILLAC, Danielle MARIE-ANNE, Jeremy MOREL, Athanasios PAPANASTASIOU, Matthias RESPONDEK, dès le 22 février 2018.

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMGe, mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6) :

Drs Francesco CONTI, Michel PORTIER, dès le 1^{er} juillet 2018.

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans, le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande, libération de cotisation pendant la durée du congé, demande de prolongation possible, art. 9) :

Dr Per Bo MAHLER, dès le 1^{er} juillet 2018.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) :

Drs Alain HUBER, Antoinette MOSSAZ-MOZER, dès le 1^{er} juillet 2018.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date ; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR ; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Dr Dominique-Pierre SCHNEIDER, au 30 juin 2018.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11) :

Dr Lionel GASPARD, médecin-conseil de la *CUSTODIO Airport Security Solutions*

*Vos patients le consultent :
Pensez à consulter le site
www.planetesante.ch*



CLINIQUE DE CRANS-MONTANA

Nos pôles d'excellence:

- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ enseignement thérapeutique

Admissions

Toute demande doit être motivée par le médecin prescripteur.
 ☎ 027 485 61 22 - admissions.cgm@hcuge.ch

HUG - Clinique de Crans-Montana,
 médecine interne de réhabilitation

➔ www.hug-ge.ch/crans-montana



1008288



SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Médes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- | | |
|---|---|
| ▶ SERVICE SUR DEMANDE :
UN JOUR, UNE SEMAINE,
UN MOIS | ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS
PAR INTERNET |
| ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA
EN TEMPS RÉEL | ▶ RAPPEL DES
RENDEZ-VOUS PAR SMS |
| ▶ FACILITÉ D'UTILISATION | ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT |
| ▶ RETRANSMISSION
DES MESSAGES | ▶ COMPATIBILITÉ AVEC
VOTRE PROPRE
LOGICIEL D'AGENDA |



MEDES SÀRL
 Route de Jussy 29 ▶ 1226 Thônex
 T. 022 544 00 00 ▶ F. 022 544 00 01
 info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007976



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

1007128



Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la [newsletter!](#)

Av. Cardinal-Mermillod 36
 CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
 F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006983

Changements d'adresses



Dr Sophie ABRASSART

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, n'exerce plus à la Clinique des Grangettes, mais à l'Hôpital de la Tour, Avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin ainsi qu'à la Clinique La Colline, avenue de la Roseraie 76B, 1205 Genève.

Hôpital de la Tour :

Tél. (nouveau) 022 719 75 61

Fax (nouveau) : 022 719 60 77

Clinique La Colline :

Tél. (nouveau) : 022 702 20 81

Fax (nouveau) : 022 702 20 80

Dr Pierre CHRISTENSEN

Spécialiste en médecine interne générale et en pneumologie n'exerce plus à la rue des Marbriers 4, mais au Cabinet médical du Mont-Blanc, rue du Mont-Blanc 20, 1201 Genève.

Tél. (inchangé) 022 731 95 40

Fax (inchangé) 022 900 18 11

Dr Murielle DUNAND DITISHEIM

Spécialiste en neurologie n'exerce plus au Centre médical des Charmilles, mais à la place de Cornavin 14, 1201 Genève.

Tél. (nouveau) 022 800 00 50

Dr Bernard GREDER

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à la rue de la Gabelle 28, mais à la place du Temple 15, 1227 Carouge.

Tél. (inchangé) 022 342 94 95

Fax (inchangé) 022 300 25 30

Dr Jean-François GUILLET

Spécialiste en radiologie, n'exerce plus à la Clinique Générale Beaulieu, mais au Centre d'imagerie Rive Droite, rue de Chantepoulet 21, 1201 Genève.

Tél. (nouveau) 022 545 50 64

Dr Philippe KINDYNIS

Spécialiste en radiologie, n'exerce plus à la Clinique Générale Beaulieu, mais à Medimage, route de Florissant 1, 1206 Genève.

Tél. (nouveau) 022 347 25 47

Fax (nouveau) 022 789 20 70

Dr Georgios MANGIORIS

Spécialiste en ophtalmologie et en ophtalmochirurgie, exerce toujours à la Clinique La Colline mais exerce également au

Groupe médical d'Onex, route de Loëx 3, 1213 Onex et à la rue Emile-Yung 6, 1205 Genève.

Groupe Médical d'Onex :

Tél. (nouveau) 022 879 50 64

Rue Emile-Yung 6 :

Tél. (nouveau) : 022 347 97 22

Dr Jacques MENETREY

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur et en médecine du sport n'exerce plus aux HUG, mais à la Clinique La Colline, avenue de la Roseraie 76B, 1205 Genève.

Tél. (nouveau) 022 702 25 41

Fax (nouveau) 022 702 25 42

Dr Abliz RAHMAN

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie n'exerce plus à la rue Lamartine 23 mais à la rue de Carouge 18, 1205 Genève.

Tél. (inchangé) 078 790 51 88

Dr Pablo SANCHEZ-MAZAS

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus au boulevard Saint-Georges 72 mais à la rue du Diorama 15, 1204 Genève.

Tél. (nouveau) 022 320 25 30

Dr Valérie THOMAZIC

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie et en psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée, n'exerce plus au cours des Bastions 13, mais à la rue de la Fontenette 31, 1227 Carouge.

Tél. (inchangé) 079 436 95 47

Dr Angel VILASECA

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à l'avenue de la Roseraie 72, mais au chemin du Reposoir 20, 1255 Veyrier.

Tél. (inchangé) 022 343 66 60

Fax (inchangé) 022 343 66 61

Erratum

Lettre de l'AMGe du mois de janvier-février 2018 :

Dr Marie-France KUMMER

A fermé son cabinet et n'exerce donc pas à la rue du Vidollet comme indiqué dans la dernière lettre de l'AMGe.

UNE SÉLECTION DE NOS LOCAUX COMMERCIAUX À LOUER

PETIT-LANCY GRANDES-COMMUNE 8



Bureaux de 269 m² au 6^e étage. Lumineux et traversants, divisés en plusieurs surfaces. **Prix au m²/an : CHF 280.-** Charges CHF 425.-/mois + FA CHF 430.- /mois.

Bureaux de 126 m² au 2^e étage. Lumineux et traversants, divisés en plusieurs surfaces. **Prix au m²/an : CHF 260.-** Charges CHF 215.- /mois + FA CHF 213.- /mois.

Possibilité de louer des parkings en extérieur en sus.

022 839 09 72

CAROUGE JACQUES-GROSSELIN 8



Bureaux sur un étage complet d'environ 550 m², divisibles. **Loyer annuel : CHF 350.-/ m² /an.**

Possibilité de louer des places de parking en sous-sol à CHF 300.- / mois / la place ainsi qu'un dépôt d'environ 16 m² à CHF 200.- / mois.

022 839 09 89

EUX-VIVES ERNEST-BLOCH 54



Belle surface traversante, lumineuse et calme d'environ 223 m² divisibles au rez-de-chaussée ainsi qu'un espace aménagé de 53 m² au sous-sol, avec lumière naturelle et directement accessible par un escalier intérieur. Facilement accessibles car proches des transports publics (Bus N° 1-9-33-A). Future station CEVA à proximité.

Loyer CHF 290.-/m² pour le rez et CHF 150.-/m² pour le sous-sol. Charges et frais accessoires en sus.

022 839 09 89

BASTIONS SAINT-LEGER 8



Bureaux d'exception traversants et lumineux d'environ 241 m² au 1^{er} étage. Entrée/réception, 8/9 bureaux fermés, 1 kitchenette, 2 sanitaires. Ces bureaux vont être entièrement rénovés. Disponibilité à convenir.

Prix au m²/an : CHF 580.- + charges

022 839 09 89



MOSER VERNET & CIE
AGENCE IMMOBILIÈRE

022 839 09 79
www.moservernet.ch

Notre partenaire du portail des professionnels de l'immobilier : www.immobilier.ch

usp[®] Genève

1.008389

Reprise d'activités



Dr Georges GEORGAKOPOULOS
Spécialiste en radiologie
Institut d'imagerie de Carouge Centre

Rue Jacques-Dalphin 15
1227 Carouge
Tél. 022 307 13 70

Petites annonces



Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Fauteuil «Charlene» en cuir blanc

Fauteuil de relaxation en cuir blanc, inclinable et pivotant, avec repose-pieds. Prix: 500 CHF à discuter (prix d'achat 1700 CHF sur Micasa.ch)

Contacteur par téléphone : 079 222 94 61
par courriel : jonquillegraciela@gmail.com

Mobilier USM à vendre

Divers meubles USM, bureaux, bibliothèques et petites tables. A vendre en lot ou séparément.

Prix à discuter.

Contacteur par téléphone : 079 222 94 61
par courriel : jonquillegraciela@gmail.com

Cabinets à louer à Meyrin

Notre établissement médico-chirurgical est à la recherche de médecins indépendants à plein temps et temps partiel. Nous vous offrons : des cabinets médicaux attractifs dans un cadre de travail exceptionnel, un plateau technique de premier ordre, une ambiance de travail familiale et dynamique, une patientèle locale ainsi qu'internationale qui est source de nombreuses possibilités de développement.

Contacteur par téléphone : 022 782 08 21
par courriel : medecins.partenaires@cliniquedesvergers.ch

Bureau à sous-louer près de la gare Cornavin

Pièce spacieuse de consultation (29 m²) disponible à temps plein, située à la rue du Mont-Blanc, à deux pas de la gare Cornavin. Non meublée, cachet, parquet, cheminée décorative, portes d'entrée sécurisées (immeuble, cabinet), parois et porte de la pièce acoustiques. Loyer mensuel en sous-location 1850 CHF (tout compris), éventuellement possibilité d'intégrer à terme le bail à loyer. Disponible de suite.

Contacteur par téléphone : 079 785 06 42
par courriel : ygrassio@gmail.com

Cherche à reprendre une patientèle

Médecin spécialiste FMH en médecine interne, souhaite reprendre une patientèle, de préférence en ville de Genève, si possible sur la rive gauche.

Contacteur par courriel : loc-med@bluewin.ch

Ondes de choc

« Tower » Storz medical avec accessoires et chariot. Très peu utilisé, disponible de suite. Valeur neuf 50000 CHF cédé pour 35000 CHF.

Contacteur par téléphone : 079 431 67 56
par courriel : jleroy@worldcom.ch

Cabinet à partager rive droite

Libre de suite pour cause de changement d'orientation, à partager avec une collègue médecin de famille, spacieux cabinet situé à Bellevue dans un quartier calme, parking à disposition, proche du train. Convient à toute spécialité.

Contacteur par téléphone : 022 774 25 74
ou 079 687 18 23
par courriel : recept.pagin@pagin.ch

Sous-location bureau pour psychiatre

Aux Bastions dans un magnifique bâtiment classé et dans un grand et lumineux cabinet de psychiatrie et psychothérapie, nous sous-louons un petit bureau donnant sur une cour intérieure pour psychiatre ou psychologue indépendant. Possibilité de parking. Loyer charges comprises : 1000 CHF pour un 100%.

Contacteur par courriel : dr.xirossavidou@saint-ours6.ch

Table d'examen à vendre

A vendre table d'examen classique, 74 cm de large, en bon état, couleur brun clair, 50 CHF. A venir chercher au cabinet.

Contacteur par téléphone : 076 503 17 68
par courriel : pmenetre@protonmail.ch

En plein centre-ville, cabinet de psychiatrie & psychothérapie à partager

Deux bureaux à disposition, plein temps ou temps partiel. Idéal pour psychiatres, neurologues ou médecine alternative. En plein centre-ville, espaces très lumineux et calme, à proximité de tous les transports publics. Le local donne sur une cour intérieure. Il est composé de trois bureaux de consultations, d'une salle d'attente, d'une kitchenette et d'un WC. Disponibilité immédiate.

Contactez par téléphone : 079 683 85 99
par courriel : anchyi@bluewin.ch

Cabinet à louer

Cabinet de psychiatrie et psychothérapie (un psychiatre d'adultes et un pédopsychiatre, travaillant avec des psychologues depuis plus de 10 ans, de préférence avec des enfants), cherche un deuxième psychiatre (de préférence pédopsychiatre), pour occuper un bureau libre (lumineux et insonorisé, d'environ 20m²). Disponible à partir du 16 mars. Quartier de la Servette. Prix location 1150 CHF environ (tout compris).

Contactez par téléphone : 076 582 34 49
par courriel : dr.rocisan@bluewin.ch



A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète avec le détail des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique : « On nous prie d'annoncer ».

Jeudi 15 mars 2018 à 14 h 30

Troubles du rythme circadien

« Approche clinique :
de la théorie à la pratique »

« Imposer un couvre-feu à l'utilisation des
écrans améliore le sommeil et la vigilance
diurne chez les adolescents »

Lieu : Hôtel Métropole, Genève



Jeudi 15 mars 2018 de 13 h 30 à 18 h

**Formation post-graduée
Patiente migrante et grossesse :
quel réseau à disposition des professionnels ?**

Lieu : Maternité (auditoire), boulevard de la Cluse 30,
1205 Genève

Jeudi 15 mars 2018 de 9 h 15 à 12 h 40

Symposium

Allergies : quand l'air rend malade

Lieu : Hôtel Kreuz, Berne



Samedi 17 mars de 8 h 15 à 17 h 30

**Les 20 ans du Centre Brazelton Suisse
Venir au monde entre nature et technologie**

Lieu : Hôtel Président, quai Wilson 47, 1211 Genève

Jeudi 22 mars 2018 de 8 h 30 à 17 h 30

30^e Journée genevoise de nutrition clinique et diétothérapie

Lieu : HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Jeudi 22 mars 2018 de 14 h à 18 h

**Formation continue ouverte à tous
« La guerre des boutons ... voir rouge! »**

Organisation : Médecins de famille de Genève (AGeMIG)
Lieu : FER, rue de Saint-Jean 93-98, 1201 Genève



Jeudi 22 mars 2018 de 14 h à 18 h

**XVI^e Colloque de médecine
aéronautique et spatiale**

Lieu : Hôtel Crowne Plaza, avenue Louis-Casaï 75-77,
1216 Cointrin



Jeudi 22 mars 2018 de 13 h à 18 h

« Le cœur au milieu de ses deux poumons »

**Les Quatre Saisons
Cardiovasculaires Genevoises**

Lieu : HUG : Salle Opéra (Etage 0), rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14



Vendredi 23 mars 2018 de 13 h à 19 h

**Symposium de printemps et 1^{ère} soirée du RRMES
Sport et extrême**

Lieu : Eurotel Victoria, Villars-sur-Ollon

Jeudi 29 mars 2018

**Symposium de pneumologie
Thérapie inhalées**

Lieu : Y-Parc, Yverdon-les-Bains



Du samedi 31 mars au samedi 7 avril 2018

26^e Séminaire hivernal de médecine sportive

**Conférences du lundi 2 avril au vendredi 6
avril 2018 de 17 h à 20 h 30**

Lieu : Centre de congrès Henri Oreiller, route de la Balme,
73150 Val d'Isère



Mercredi 9 au samedi 12 mai 2018

Les Journées Balint d'Annecy

Lieu : Novotel ATRIA, avenue Berthollet 1, 74000 Annecy



Octobre 2018 – septembre 2019

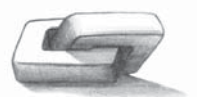
**3^e CAS de médecine subaquatique
et hyperbare**

Lieu : Centre pour la formation continue et à distance Uni-
versité de Genève –1211 Genève 4



La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève
ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - Responsable de la publication : Jean-Marc Guinchard - Contact
pour publication : Laetitia Domingues - Tél. 022 708 00 22 - laetitia.domingues@amge.ch - Mise en
page : Le Trapèze Jaune - 1203 Genève - Publicité : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 -
pub@medhyg.ch - Impression : Moléson Impressions - Distribué à 2950 exemplaires
AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch
Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMGe* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la posi-
tion officielle de l'AMGe.
Délai rédactionnel : 21 mars 2018 - Prochaine parution : 3 avril 2018

AROMED



FONDATION DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE



LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS

Route des Avouillons 30 · 1196 Gland · Tél. 022 365 66 67 · www.aromed.ch